



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

AERODROME DE VALENCIENNES-DENAIN

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

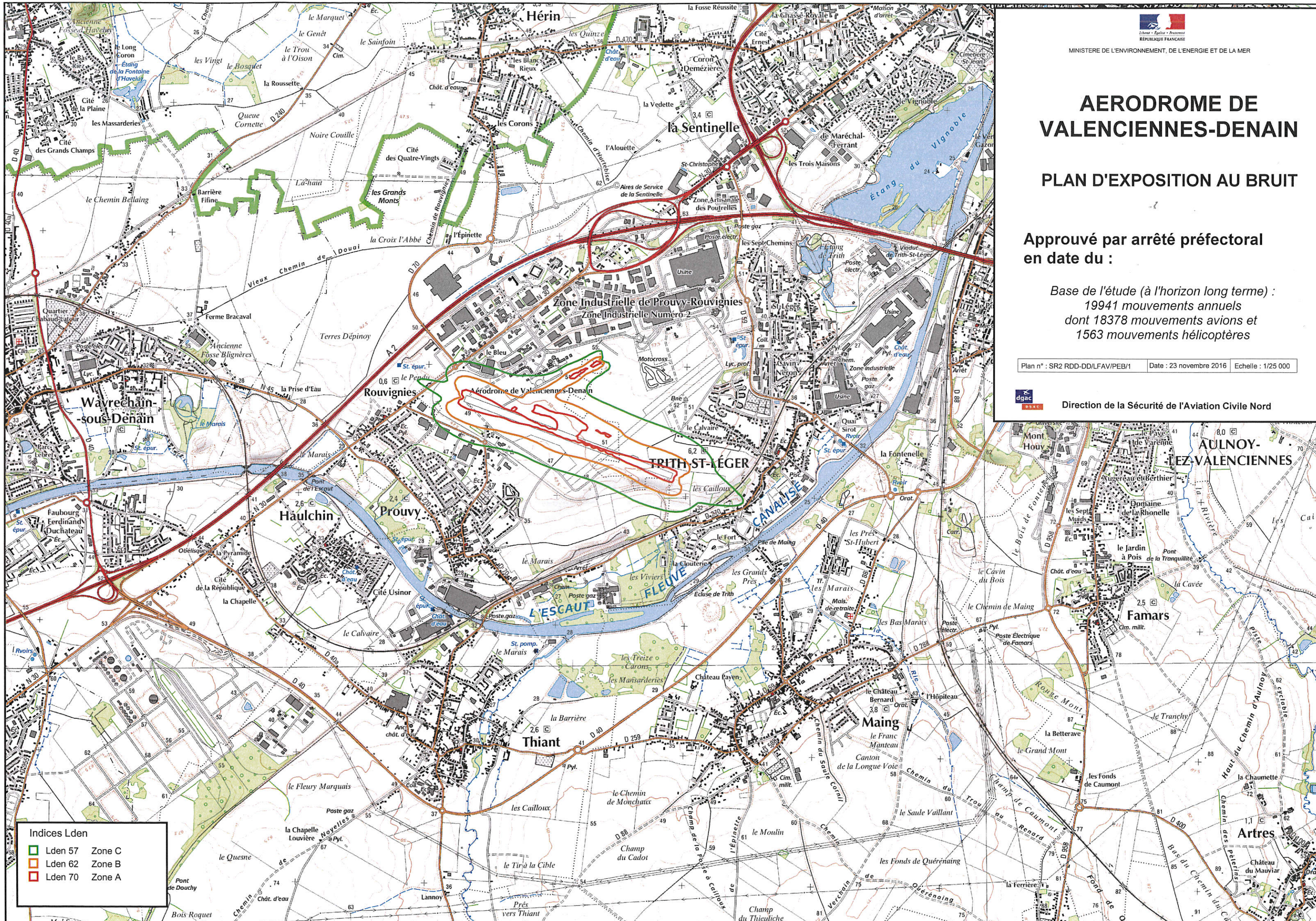
Approuvé par arrêté préfectoral
en date du :

Base de l'étude (à l'horizon long terme) :
19941 mouvements annuels
dont 18378 mouvements avions et
1563 mouvements hélicoptères

Plan n° : SR2 RDD-DD/LFAV/PEB/1 Date : 23 novembre 2016 Echelle : 1/25 000



Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord



Indices Lden

- █ Lden 57 Zone C
- █ Lden 62 Zone B
- █ Lden 70 Zone A